



HAL
open science

Des chemins qui ne se croisent pas ? Les itinéraires des élites et des humbles dans le royaume de France et sur ses marges à la fin du Moyen Âge

Léonard Dauphant

► **To cite this version:**

Léonard Dauphant. Des chemins qui ne se croisent pas ? Les itinéraires des élites et des humbles dans le royaume de France et sur ses marges à la fin du Moyen Âge . *Revue historique*, 2021, 3 (699), pp.717-737. 10.3917/rhis.213.0717 . hal-03517966

HAL Id: hal-03517966

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03517966>

Submitted on 27 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des chemins qui ne se croisent pas ? Les itinéraires des élites et des humbles dans le royaume de France et sur ses marges à la fin du Moyen Âge

Léonard DAUPHANT

Une hiérarchie routière semble en place en France à la fin du Moyen Âge, même si les flux sont difficiles à saisir. Le grand mouvement d'équipement des XII^e-XIII^e siècles, étudié par Robert-Henri Bautier et Jean Mesqui, a multiplié routes et ponts dans toutes les régions¹. À petite échelle, les routes s'organisent en étoiles, notamment autour de Paris et Lyon², et un réseau commercial à longue distance a émergé, encore perceptible à l'époque moderne³. Mais les hommes sont-ils égaux devant ces routes ? Les sources de la fin du Moyen Âge nous donnent à voir des gens qui prennent la route, mais elles nous laissent plus rarement discerner les usages sociaux multiples d'un même chemin. La hiérarchie routière recouvre-t-elle la hiérarchie sociale ? En distinguant les communications à pied et à cheval, Jean Meyer évoquait des informations circulant dans des mondes cloisonnés :

« Du mouvement brownien des coureurs occasionnels des ducs de Bourgogne, coupant au plus court, à pied ou à cheval, jusqu'aux réseaux structurés, terrestres ou maritimes, il est des mondes juxtaposés qui ne se superposent qu'occasionnellement⁴. »

La route des puissants croise-t-elle le chemin des humbles ? Deux notions peuvent nous aider à cerner les échelles de la circulation à la fin du Moyen Âge. La première est la « perméabilité différentielle » de l'espace : le rythme des trajets peut varier selon qu'ils sont terrestres, fluviaux ou maritimes, commerciaux, militaires ou diplomatiques, estivaux ou hivernaux⁵. Nous chercherons à déterminer si les espaces routiers ont une « perméabilité différentielle » selon les classes sociales. À l'échelle locale et concrète, une seconde notion est celle de la « dilution de la route »⁶ : dilution diachronique qui juxtapose pour l'historien des variantes qui se succèdent dans le temps, dilution synchronique quand un même trajet consiste en un écheveau de variantes opportunistes et que le voyageur choisit le segment sans péages ou le chemin le moins mal entretenu. Il s'agira de déterminer si les gens prennent la même route ou si les différences sociales affectent leurs circulations.

Pour saisir la question dans toute sa complexité, il faut associer la réflexion sur les représentations communes de la route et des études de cas sur les pratiques de la mobilité populaire. Nous étudierons d'abord la culture routière des élites, pour comprendre l'image qu'elles se font des grands chemins. Nous confronterons ensuite ces représentations à des cas de circulations populaires inattendues, avant de partir à la recherche des sentiers perdus des humbles, ignorés des puissants.

1Robert-Henri Bautier, « Recherches sur les routes de l'Europe médiévale. II », in *Sur l'histoire économique de la France médiévale. La route, le fleuve, la foire*, Aldershot, Variorum, « Collected studies series », 1991, III, p. 307-308.

2Léonard Dauphant, « Une ville frontière au cœur du royaume. Lyon ville royale et capitale, de Charles VII à François I^{er} (1435-1525) », in Alexis Charansonnet, Jean-Louis Gaulin et Xavier Héлары (dir.), *Lyon 1312. Rattacher la ville au royaume ?*, CIHAM éditions, Lyon – Avignon, 2020, p. 338-340 ; id., *Le Royaume des quatre rivières. L'espace politique français (1380-1515)*, Seyssel, Champ Vallon, « Époques », 2012, p. 94-95.

3Jean Mesqui, *Les Routes dans la Brie et la Champagne occidentale : histoire et techniques*, Paris, Revue générale des routes et des aérodromes, 1980.

4Jean Meyer, « États, routes, guerre et espace », in Philippe Contamine (dir.), *Guerre et Concurrence entre les États européens du XIV^e au XVIII^e siècle*, Paris, Puf, 1998, p. 167-168.

5Ibidem, p. 170.

6Robert-Henri Bautier, « La route française et son évolution au cours du Moyen Âge », dans *Sur l'histoire économique*, op. cit. (n. 1), I, p. 95.

1. La culture routière des élites : légendes et réalités des grands chemins

Si l'état concret et l'usage des grands axes posent question, il existe aux XIV^e et XV^e siècles un vocabulaire hiérarchisant les routes : les grandes routes sont qualifiées de « chemins royaux »⁷ et opposées aux petits chemins locaux. Avant d'aborder les sources de la circulation pratique, il est utile d'évoquer la culture routière : les sources littéraires témoignent d'une expérience très largement partagée de la circulation, et donc d'une géographie mentale. Celle-ci informe à son tour l'organisation territoriale.

A. La connaissance des étapes

Sur la route, l'espace vécu est linéaire et jalonné par des seuils : villes-étapes, ponts, péages matérialisent l'entrée et la sortie des territoires parcourus. La mémoire de leur franchissement ordonne le voyage. Parmi les grandes routes de la France de la fin du Moyen Âge, on peut citer la route de Paris à Bruges, celle de Paris à Orléans puis, après Orléans, le chemin de Régordane qui par l'Auvergne rejoint Nîmes. Les textes littéraires témoignent de la notoriété de ces grands axes : c'est ainsi que la chanson de geste le *Charroi de Nîmes* énumère les étapes du chemin de Régordane emprunté par les troupes de Guillaume d'Orange. Si des variantes locales peuvent exister, les grandes étapes, ponts et douanes, sont bien connues. Les auteurs peuvent citer l'une d'elles pour créer un effet de réel et de connivence avec le lecteur ou l'auditeur⁸ ; l'étape peut même devenir un proverbe qui véhicule et stylise une expérience commune. Les arbres qui matérialisent les frontières entre domaine royal et Picardie jouent ce rôle⁹. Sur la même frontière, le Pas-en-Artois est ainsi mentionné dans les *Miracles de Notre Dame par Personnages*, représentés à Paris entre 1339 et 1382¹⁰. Les expressions indiquant l'éloignement sont courantes en littérature et souvent hyperboliques : on se situe d'ici à Rome, Babylone ou Avignon, en fonction de la rime. La mention du Pas-en-Artois est originale : ce n'est pas une grande ville éloignée. Ce village entre Doullens et Arras est la première localité que traverse la route Paris-Bruges après la frontière entre le domaine royal et les principautés des Pays-Bas. Cette mention témoigne sans doute d'une expérience partagée de la grande route et du franchissement d'une sorte de seuil. On peut y voir un fragment de la culture routière orale des Parisiens : tout le monde connaît la Grande route de Flandre, tout le monde connaît le passage de la frontière. Cette mention prend son sens par la position frontalière du village, mais reste un exemple isolé à l'écrit. D'autres seuils étapes sont mentionnées régulièrement et peuvent devenir de véritables légendes de la route : c'est le cas de Torfou.

B. Peur sur la route : les légendes routières

Torfou était situé sur la grande route Paris-Orléans avant les travaux de Trudaine : l'actuelle Route Nationale 20 passe plus à l'ouest. L'ancienne route, aujourd'hui dite « Chemin des postes »

⁷Monique Gilles-Guibert, « Noms des routes et des chemins dans le Midi de la France au Moyen Âge », *Bulletin philologique et historique (jusqu'en 1610) du CTHS*, 1960, t. I, p. 29.

⁸Voir les exemples cités dans Léonard Dauphant, *Géographies. Ce qu'ils savaient de la France*, Ceyzérieu, Champ Vallon, « Époques », 2018, p. 196, 204, 211-212.

⁹Léonard Dauphant, « Frontière idéale et marqueurs territoriaux du royaume des Quatre rivières (France, 1258-1529) », in Patrick Boucheron, Marco Folin et Jean-Philippe Genet (dir.), *Entre idéal et matériel. Espace, pouvoir et légitimation du pouvoir (v. 1200-1600)*, Paris, Sorbonne, 2018, p. 320-321 et fig. 3.

¹⁰« De cy jusques au Pas en Artoys » : *Miracles de Notre Dame par Personnages*, Gaston Paris et Ulysse Robert (éd.), Paris, SATF, 1876, vol. I, p. 78. Sur le milieu social parisien à l'origine de ces mystères : Graham A. Runnalls, « Medieval Trade Guilds and the Miracles de Notre Dame par personnages », in Donald Maddox et Sara Sturm-Maddox (dir.), *Parisian Confraternity Drama of the 14th century : the "Miracles de Notre Dame par personnages"*, Turnhout, Brepols, « Medieval Texts and Cultures of Northern Europe » 22, 2008, p. 29-66.

(entre les communes d'Avrainville, Boissy et Torfou), monte dans le bois une côte de 50 mètres de commandement avant d'arriver sur le plateau de Torfou. Dans une pièce de théâtre de 1485, le lieu est cité comme fréquenté par des brigands :

J'ai un ermitage dans les bois,
Non pas de franciscains
Mais de bandits, de ravisseurs,
Qui détrousseraient même saint Paul¹¹.

Or Joël Blanchard, éditeur de la *Moralité*, ne découvre pas moins de trois autres mentions de Torfou comme repaire de brigands. La première est antérieure, chez le poète Martin le Franc, en 1441 ou 1442¹². Les deux autres mentions sont très postérieures, toutes deux du XVII^e siècle, chez dom Morin, historien du Gâtinais, et La Fontaine, pour qui Torfou a été « une république de loups, asile de brigands »¹³. J. Blanchard pose la question : « la forêt de Torfou ne serait-elle pas un lieu à caractère littéraire et historique de grande importance (mythique) au Moyen Âge ? »¹⁴. On peut ajouter au dossier deux mentions du XVI^e siècle chez Clément Marot et Charles Estienne. En 1527, Marot se met en scène sur la route d'Orléans à Paris. Son chemin passe par Torfou :

[...] Torfou jadis était
Un petit bois où la mort commettait
Meurtres bien grands sur ceux qui chemin tel
Voulaient passer. En cestui lieu mortel
Je vis la mort hideuse et redoutée...¹⁵

Le cortège funèbre qu'il croise est celui de Florimond Robertet, que l'on ramène en val de Loire pour l'enterrer. Apprendre la mort de son protecteur en un tel lieu sinistre amène le poète à méditer sur la vanité du monde. En 1553, Charles Estienne, dans son *Guide des chemins de France*, signale « la forest de Torfou, pour le jour d'huy destruite¹⁶ ». Aucune mention de crime, mais, à proximité, le toponyme Étrechy-le-Larron. La destruction de la forêt est expliquée par dom Morin : c'est parce qu'il y avait des bandits à Torfou que la forêt a été détruite¹⁷. Nous sommes ici en présence d'une légende locale qui a vécu pendant plus de deux cents ans, liée non à un lieu producteur de mémoire, abbaye ou centre de pouvoir, mais à une étape d'un axe majeur de l'Île-de-France. La légende prend la forme d'un récit de peur, à la manière de ceux des ruraux modernes, mais celui-ci est porté par les élites et les marchands qui circulent sur les grands axes. Tous passent par la grande route, tous connaissent la côte de Torfou après Arpajon. Le même récit étiologique du défrichement, associé à

11 *Moralité à six personnages*, BnF fr. 25467, Joël Blanchard (éd.), Genève, Droz, 2008, p. XIX, v. 1003-1012 :

« J'ay hermitaiges par les bois,
non mye de freres mineurs,
mais de larrons, de baillonneurs,
qui desbroioient saint Paoul ».

12 Martin le Franc, *Le Champion des dames*, cité *ibidem*, p. XVII : « la verras tu des gens dix mille | plus qu'en la forestz de Torfolz ».

13 *Ibidem*, p. XIX-XX.

14 *Ibidem*, p. XVIII-XIX.

15 Clément Marot, *Déploration pour Florimont Robertet*, in *L'Adolescence clémentine*, Franck Lestringant (éd.), Paris, Gallimard « Poésie », 1987, p. 260, v. 39-43.

16 Charles Estienne, *La Guide des chemins de France*, Jean Bonnerot (éd.), Paris, Champion, « Bibliothèque de l'École des hautes études. Sciences historiques et philologiques », 1935, t. I, p. 93.

17 Cité *ibidem*, t. II, p. 324 n. 310.

la crainte des bandits, peut vivre d'une génération de voyageur à l'autre, toujours présenté comme actuel, au point qu'à Torfou, Charles Estienne ne signale pas au voyageur quelque chose à voir mais une absence de forêt, qui ne prend sens que dans la légende implicite.

D'où vient la légende ? Comme souvent, nous sommes ici confrontés à des récits dotés d'une longue durée de vie orale, attestés par des allusions littéraires ponctuelles, mais dont l'origine est rarement repérable¹⁸. Le village de Torfou est fondé par une charte de défrichement de Louis VI en 1134¹⁹. A la fin du XII^e siècle, dans la célèbre épopée *Garin le Lorrain*, Garin, venu de Lorraine avec ses hommes pour venger son frère, tend un guet-apens au comte Guillaume de Blanquefort, du lignage ennemi des Bordelais. Ces derniers ne peuvent venir à Paris que par la route du sud. Les Lorrains placent donc un gnetteur « en son un tertre », sur la colline de Torfou. L'embuscade réussit et Guillaume est tué :

Et il fut tué et coupé en morceaux,
En haut de Torfou, après Montlhéry.
C'est là qu'il fut tué dans une embuscade :
C'est là que l'attendait le Lorrain Garin²⁰.

Depuis, les voyageurs conjurent leur peur en répétant que les bandits ne sont plus là... La légende provient-elle de cette épopée itinéraire²¹, passant de la littérature à la mémoire commune, ou bien l'épopée n'est-elle que le plus ancien relais d'une mémoire orale encore plus ancienne ?

On retrouve ce schéma légendaire en Picardie, au Tronc Bérenger²². Le récit est plus construit car le lieu est plus important : le Tronc Bérenger est un arbre frontière sur la grande route de Paris à Bruges, entre Artois et domaine royal, à côté du péage de Bapaume. L'arbre est documenté vivant du XI^e au XVI^e siècle, mort au XVIII^e siècle. Très célèbre, il finit par désigner la frontière picarde par métonymie. L'arbre tire son nom d'un bandit nommé Bérenger, cité dans une enquête bourguignonne en 1442. Le péager du duc de Bourgogne y fait longuement le récit d'origine du péage de Bapaume. Bérenger et ses frères faisaient régner la terreur sur la route, jusqu'à ce que le comte Baudouin, lointain prédécesseur de Philippe le Bon, chasse les bandits et rase la forêt, avant de fonder Bapaume et d'instaurer le péage, prix de la sécurité. On retrouve le récit de peur, mais plus détaillé. C'est que la légende douanière détourne ici une légende hagiographique. Au XII^e siècle, le cartulaire de l'abbaye d'Arrouaise, voisine du Tronc Bérenger, raconte comment Bérenger avait martyrisé de saints pèlerins, avant d'être enterré sous l'arbre²³. La mémoire du péage garde la route et les bandits, mais au profit d'une légende de fondation qui légitime le pouvoir politique. Les voyageurs de la fin du Moyen Âge partent sur de grands axes jalonnés de seuils, de toponymes, et nourris de récits, de clichés, de métonymies.

18Léonard Dauphant, *Géographies*, op. cit. (n. 8), p. 115 sq.

19 éd. in Charles Higounet, *Paysages et villages neufs du Moyen Âge : recueil d'articles*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1975, p. 235.

20 *La Mort de Garin le Loherain*, Édélestand du Méril (éd.), Paris, Franck ; Leipzig, Franck'sche Buchhandlung (Li romans de Garin le Loherain, 3), 1862, p. 5, v. 86-89 :

« Car il en fu detranchiés et ocis,
desoz Torfo, delez Monleheri.

La fut ocis quant il fu consuïs ;

La le gaita li Loherens Garins. »

21Jean-Charles Herbin, « Géographie des chansons de geste itinéraires de Garin le Loherain », in Danielle Buschinger, Wolfgang Spiewok (dir.), *Die Geographie in der mittelalterlichen Epik*, Greifswald, Reineke, 1996, p. 62-70.

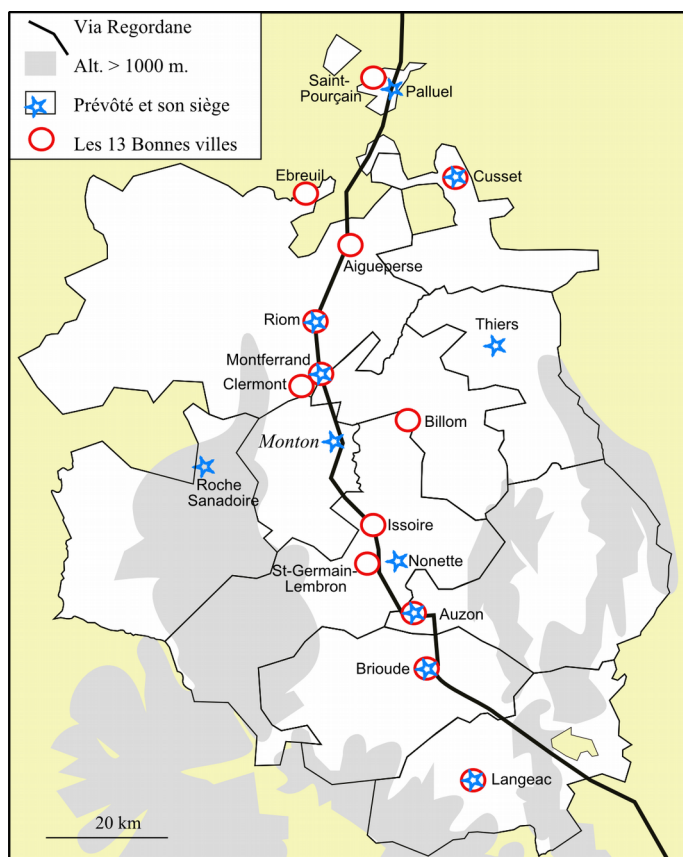
22Léonard Dauphant, « Frontière idéelle... », art. cit. (n. 9), p. 320-323.

23« Prefacio », in *Monumenta Arroasiensa*, Benoît-Michel Tock (éd.), Turnhout, Brepols, « Corpus christianorum, Continuatio medievalis » CLXXV, 2000, p. 20-21.

Les axes secondaires sont absents des traces écrites de cette géographie mentale : les mythes se fixent-ils seulement sur les grands chemins ? Cette hiérarchie culturelle se retrouve-t-elle dans la structuration concrète du territoire ? Le cas de l’Auvergne apparaît comme un modèle particulièrement clair d’organisation de l’espace politique selon une hiérarchie routière.

C. La grande route structure l’espace politique

Les villes de Basse-Auvergne sont pour la plupart situées en plaine, le long du chemin de Régordane, la grande route de Paris à la Méditerranée *via* le Massif central. La politique des princes de la fin du Moyen Âge s’appuie sur cette réalité et la durcit. La logique routière est d’abord celle de l’administration du domaine, telle que le compte du receveur d’Auvergne de 1401 nous permet de la saisir²⁴. Pour le prélèvement de l’impôt, 634 paroisses sont réparties entre les prévôtés royaux, dont sept sur onze ont leur siège sur le chemin de Régordane. Les prévôts, pour la plupart, siègent dans la vallée, près de la grande route, et ne surveillent les montagnes que de loin. La dynamique fiscale est plus remarquable encore. À la fin du XIV^e siècle, le pouvoir royal remodèle l’organisation fiscale auvergnate en choisissant lui-même treize localités qui consentent à l’impôt avec le privilège de le répartir entre elles et les campagnes²⁵. Les villageois payent le prix de cette alliance entre les élites urbaines régionales et l’État : au cours du XV^e siècle, l’assiette de l’impôt est peu à peu modifiée en leur défaveur²⁶. Or sur ces treize bonnes villes, dix sont sur le chemin de Régordane ou à proximité.



Carte 1 : le chemin de Régordane et les villes et prévôtés d’Auvergne

24Spicilegium Brivatense, *Recueil de documents historiques relatifs au Brivadois et à l’Auvergne*, Augustin Chassaing (éd.), Paris, Impr. nat, A. Picard, 1886, p. 456-484. Les données ont été cartographiées par Léonard Dauphant, *Le Royaume...*, *op. cit.* (n. 2), cartes h.-txt 1 et 2.

25Albert Rigaudière, *Saint-Flour, ville d’Auvergne au Bas Moyen Âge, étude d’histoire administrative et financière*, Paris, Puf, 1982, vol. II, p. 619.

26Léonard Dauphant, *Le Royaume...*, *op. cit.* (n. 2), p. 88-90.

Les bourgs qui ne font pas partie des treize ne sont pas des « bonnes villes » : leur statut urbain est nié. Parmi eux, Ambert, dans les monts du Livradois, cherche en vain à rejoindre les treize et fait l'objet de plaisanteries dont le souvenir s'est conservé dans la région jusqu'à l'époque contemporaine²⁷. En 1545, Ambert plaide devant le bailli de Montferrand pour défendre son importance. Une carte d'Auvergne produite en appui à la plaidoirie montre la ville en position de carrefour²⁸ : neuf routes y mènent, comme à Clermont, et aucun tronçon régional n'est plus important qu'un autre. L'image n'a pas convaincu les juges mais montre que dans les régions éloignées des grands axes, la notion de réseau routier hiérarchisé n'est pas une évidence.

Tels qu'on les saisit dans le compte de 1401, les écarts relatifs dans le prélèvement de l'impôt sont brutaux : les villages des montagnes, qui ne comptent souvent que pour quelques fractions de feu fiscal, contrastent avec les gros villages et les bourgs du plat pays²⁹. Cette réalité est aussi géopolitique : la Limagne, riche et sûre, s'oppose aux marches montagneuses pauvres, qui servent encore sous Charles VI de repaires de routiers, dont le plus connu fut Aymerigot Marchès, pris et exécuté en 1391³⁰. Jean Froissart y a été sensible : dans ses *Chroniques*, la « sauvaige terre³¹ » des montagnes, hantée par des pillards, contraste violemment avec la « grasse » Limagne, où circulent les produits du grand commerce³². L'opposition est sociale, économique et politique. Sous Charles VII et Louis XI, la montagne reste un « sanctuaire » pour les princes rebelles³³. Comme dans d'autres provinces, le système fiscal construit au bénéfice des bonnes villes assure l'alliance entre les patriciats et l'État royal. Lorsque leur propre duc se révolte pendant la Praguerie de 1440, ces villes ouvrent leurs portes aux troupes de Charles VII³⁴. La politique royale s'est ainsi appuyée sur un axe routier, puis elle a privilégié consciemment les villes de Limagne. Si les princes, notamment Charles VII, traversent au besoin les montagnes, on peut dire qu'au XV^e siècle, pour le pouvoir royal, l'Auvergne utile est une route. La culture routière des élites ne présage plus de la dilution des circulations effectives sur un chevelu de variantes routières. Cette route pensée peut être davantage un itinéraire de bonne ville en bonne ville qu'une succession matérielle de tronçons. Toujours est-il que cette idée implique une hiérarchie des territoires fondée sur les circulations.

De cette culture routière des grands axes, faite de représentations et de dynamiques concrètes, on peut retenir deux choses : les élites du Moyen Âge circulent sur des axes familiers et ont des idées à ce sujet. Cela est si vrai que certains de leurs mythes routiers se sont transformés en

27Léonard Dauphant, *Géographies*, op. cit. (n. 8), p. 122-123.

28« Figure de la basse Auvergne, par Jacques Buysson, 1545 », in Juliette Dumasy-Rabineau, Nadine Gastaldi et Camille Serchuk (dir.), *Quand les artistes dessinaient les cartes. Vues et figures de l'espace français, Moyen Âge et Renaissance*, Paris, Archives nationales, 2019, cat. 6, p. 30-31.

29Léonard Dauphant, *Le Royaume...*, op. cit. (n. 2), carte h.-txt 2.

30André Artonne, « Froissart historien. Le siège et la prise de La Roche-Vendeix », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1952, t. 110, p. 89-107.

31Jean Froissart, *Chroniques. Livres III et IV*, Peter Ainsworth et Alberto Varvaro (éd.), Paris, LGF, « Lettres gothiques », 2004, p. 489 : propos prêtés à Robert de Béthune.

32En 1391, les routiers menacent la Limagne : « Aymerigot et cilz de sa secte avoient getté leur visee de venir courir à puissance en ce plain paÿs entre Clermont et Momferrant et la Ville Noefve sus Allier et tout environ Rion et jusques à Ganap. Et sachiés, se ilz euissent fait ce voiage, que ilz euissent porté dommaige au paÿs de cent mille frans, car en la marce que je vous dy gist toute la grese d'Auvergne », Jean Froissart, *Chroniques...*, éd. cit. (n. 30), p. 476-477. Le routier appâte ses hommes en détaillant les merveilles que les marchands languedociens de Montpellier, Narbonne, Limoux, Béziers, Carcassonne et Toulouse font transiter par l'Auvergne : draps de Bruxelles et de Montvilliers, épices de Bruges, peaux de la foire du Lendit, soieries de Damas et d'Alexandrie (*ibid.*, p. 469).

33Les domaines des Bourbons et des Armagnacs dans le Cantal encerclent Saint-Flour : Marcellin Boudet, *Saint-Flour et sa prévôté pendant les révoltes des Armagnacs et des Bourbons au xv^e siècle*, Paris, Champion, 1909, p. 13.

34Bernard Chevalier, « Un tournant du règne de Charles VII : le ralliement des bonnes villes à la monarchie pendant la Praguerie », in Id., *Les Bonnes Villes, l'État et la société dans la France de la fin du xv^e siècle*, Orléans, Paradigme, 1995, p. 155-167.

mythes historiographiques. Citons-en deux : les routes médiévales sont d'anciennes voies romaines ; les routes médiévales sont infestées de brigands. Dans les deux cas, l'idée est fautive ou très exagérée, mais elle correspond à ce que l'on croyait au XV^e siècle³⁵. Cette culture routière des élites privilégie les grands axes. Les sources littéraires évoquent plus rarement les circulations inférieures. Il faut donc changer de sources pour tenter de découvrir si le petit peuple partage cette culture.

2. Circulations populaires inattendues

Dans des situations exceptionnelles, notamment la guerre, les sources exposent ce que d'habitude elles taisent. Dans d'autres cas, une documentation précise permet de reconstituer des cheminements vernaculaires indépendants de l'aménagement du monde par les dominants. À ces occasions, nous pouvons voir des gens du peuple passer là où on ne les attendait pas, ou au contraire ne pas passer là où on les attendait.

A. Circulations de guerre : quand le peuple passe là où on ne l'attendait pas

La Guerre de cent ans transforme les habitudes, donc les circulations : devenus soldats, réfugiés, partisans, les gens modifient leurs parcours. Les sources elles-mêmes se transforment : elles évoquent le mouvement du courrier s'adaptant à l'insécurité, ou cherchent à suivre les cheminements des rebelles dans les aveux des prisonniers. Le cas normand est particulièrement net : entre 1418 et 1449, la Normandie est occupée par les Anglais et connaît une très forte insécurité. Résistance nationale pour l'historiographie française ancienne, voire guerre de partisans pour Lefèvre-Pontalis³⁶, simple autodéfense pour l'historiographie anglaise ou plus récente³⁷, la présence de « brigands » affecte profondément la vie de la province. Les aveux des prisonniers dans les lettres de rémission, notre grande source d'information, montrent un partage de l'espace : les villes sont solidement tenues par le régime de la « France anglaise », mais les forêts, comme celle de Lyons, à l'est de Rouen, semblent hors de contrôle. Bon nombre de partisans se cachent près de chez eux et survivent dans les bois à la belle saison ; l'hiver doit vider les maquis. Certains tiennent bon pourtant, malgré la misère et la répression. Pierre le Bigourtais, originaire de la Haye-Malherbe, à l'orée des forêts d'Elbeuf et de Louviers, tient les bois onze ans, de 1418 à 1429, record célébré par Lefèvre-Pontalis³⁸. La chancellerie d'Henri VI adopte donc une rhétorique où le bois est un espace hostile. Pour désigner les rebelles, les lettres de rémission parlent de « brigands » et ce terme, qui chez Froissart désigne encore un homme d'armes, prend alors son sens moderne de hors-la-loi³⁹ ; elles parlent aussi de « noz ennemis tenant le bois »⁴⁰. Habiter près d'un bois devient un

35Pour le cas des voies romaines : Émile Chenon, « Les termes “grand chemin”, “chemin royal” et les anciennes voies romaines au Moyen Âge », *Bulletin de la société nationale des Antiquaires de France*, 1925, p. 300-301.

36Germain Lefèvre-Pontalis, « Épisodes de l'invasion anglaise. La guerre de partisans dans la Haute Normandie (1424-1429) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1893, vol. 54, p. 475-521 ; 1894, vol. 55, p. 259-305 ; 1896, vol. 57, p. 5-54 ; 1936, vol. 97, p. 102-130.

37Christopher Allmand, *Lancastrian Normandy, 1415-1450 : the History of Medieval Occupation*, Oxford, Clarendon Press, 1983, minimise le phénomène ; Vincent Challet, « Tuchins et brigands des bois : communautés paysannes et mouvements d'autodéfense en Normandie pendant la guerre de Cent Ans », in Catherine Bougy et Sophie Poirey (dir.), *Images de la contestation du pouvoir dans le monde normand (X^e-XVIII^e siècle)*, actes du colloque de Cerisy-la-Salle (29 septembre-3 octobre 2004), Caen, Presses universitaires de Caen, 2007, p. 135-146, l'analyse comme une jacquerie.

38Germain Lefèvre-Pontalis, « Épisodes », art. cit. (n. 35), 1936, t. 97, p. 127.

39Voir DMF, art. « brigand » : <http://www2.atilf.fr/dmf/>

40Actes de la Chancellerie de Henri VI : *Extraits des registres du trésor des chartes aux archives nationales*, Paul Le Cacheux (éd.), Rouen, A. Lestringant ; Paris, A. Picard fils et cie, t. I, 1908, p. 24.

motif de crainte pour les suppliants et une circonstance atténuante quand ils ont dû payer ou nourrir les « brigands ». Se rendre dans un bois, c'est presque trahir. Regnaut Davy, riche marchand de Moyaux, dans la région de Lisieux, est régulièrement rançonné : il habite « en plat pays pres du bois » et avoue avoir « esté au bois » pour payer⁴¹. De l'autre côté de ce bois, les brigands (les mêmes ?), « sailliz hors du bois », suivent des collecteurs d'impôts et les attaquent une demi-lieue plus loin⁴². Les bois sont un refuge bien plus qu'un obstacle à traverser. En 1425, Robin Crevin, brigand, emmène avec lui trois paysans piller la riche maison d'Oudart Toupris, à 11 kilomètres à vol d'oiseau. C'est de nuit qu'ils font le trajet de Fresnoy « en la Campagne » à Millebosc, soit 22 kilomètres aller-retour, dont 7 kilomètres en forêt d'Eu, où un enfant leur a servi de guide⁴³. Cette connaissance des chemins forestiers s'explique parfois quand les rebelles sont déjà des hommes des bois, tel Guyot Lardant, chasseur de loups, assassiné à Bourgheroulde en 1425⁴⁴. Enracinés dans leur terroir forestier, les rebelles bénéficient des complicités de paysans eux-mêmes très mobiles. Guillaume de la Haye, laboureur de 18 ans, avoue avoir dit aux brigands qu'il allait régulièrement à Rouen faire des courses. Ils lui demandent donc de leur acheter des armes. Or il habite à la Chapelle-Bayvel, à 50 kilomètres de Rouen⁴⁵.

Dans la région de Cormeilles, une vingtaine de rémission permettent d'esquisser une cartographie des allers-et-venues de la bande de Guillaume Halley entre 1424 et 1426⁴⁶. Attaques et enlèvements sont menés dans un rayon de quelques dizaines de kilomètres depuis les modestes bois de la vallée de la Calonne.

⁴¹*Ibidem*, t. I, p. 310 (1422-1426).

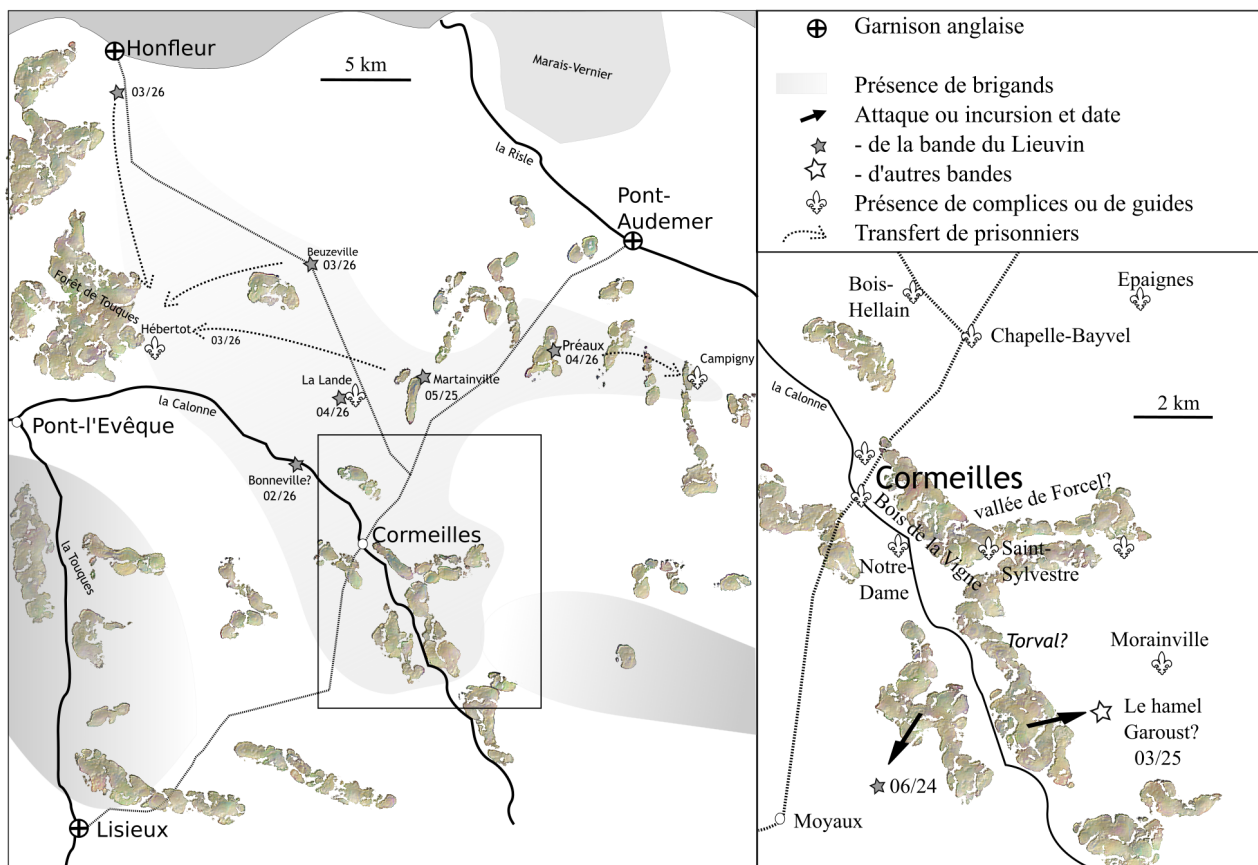
⁴²*Ibidem*, t. I, p. 378-379 (1426, à Morainville-Jouveaux)

⁴³*Ibidem*, t. I, p. 289-291. Fresnoy-Folny, Seine-Maritime ; Millebosc, « la Ville emmi le Bosc » : au milieu du bois.

⁴⁴*Ibidem*, t. I, p. 241.

⁴⁵*Ibidem*, t. I, p. 302-306.

⁴⁶Germain Lefèvre-Pontalis, « Épisodes », art. cit. (n. 35), LIV, p. 505-513, à partir d'actes édités par Le Cacheux, *Actes*, éd. cit. (n. 39).



Carte 2 : La zone d'action des « brigands » du Lieuvin en 1424-1426

Les brigands sont bien incapables de vaincre l'armée anglaise, mais la rhétorique de chancellerie nous montre que les occupants anglais ont renoncé à contrôler finement le territoire : les chemins d'une région bocagère comme le Lieuvin leur échappent. Cinq siècles plus tard, la même région a abrité un maquis de 1942 à 1944 : dispersés dans les granges et les fermes isolées, les hommes du maquis Surcouf ont constitué une force localement importante⁴⁷. Les Allemands n'ont semble-t-il pas mieux contrôlé les chemins du bocage que les Anglais.

Pendant la Guerre de cent ans, de nombreux réfugiés ont aussi dû emprunter les sentiers de la clandestinité : si certains émigrent ou s'installent en ville, d'autres se cachent des soldats dans les bois voisins. En 1494, lors d'une enquête sur des dîmes d'un village reconstruit après-guerre, un très vieux paysan raconte ses souvenirs d'enfance des années 1430. Guillaume Jouselin habitait la Ferté-Loupière, à 15 kilomètres de Joigny :

Le témoin dit aussi que son père défunt, durant ces guerres, a habité pendant longtemps, avec le témoin et sa famille, dans les bois et les lieux cachés, pas loin de La Ferté, vivant des animaux sauvages qu'ils capturaient et vendaient à Joigny. Quelquefois, ils se réfugiaient à Joigny [...] Même après la paix, des hommes d'armes tenaient les champs, qu'on appelait *routiers* ou *écorcheurs*, et ils couraient le pays dans le Gâtinais et le comté de Joigny, et par la peur qu'ils inspiraient, personne n'osait habiter ou travailler dans les villages et les campagnes, même si beaucoup y habitaient quand même. Mais quand ces soldats couraient les champs, les gens se

⁴⁷Vivre et survivre dans la résistance : le maquis Surcouf 1942-1944 : la comptabilité du maquis Surcouf, Alain Corblin (éd.), Société historique de Lisieux, 2018.

réfugiaient en un lieu fortifié et y gardaient leurs récoltes⁴⁸.

Or, dans ces années terribles 1420-1445, les voyageurs riches parcourant le Bassin parisien voient un paysage désolé : les champs sont en friche, les villages dévastés et le pays semble totalement désert. C'est cette vision d'horreur que Thomas Basin a gardé des voyages de sa jeunesse⁴⁹. Les ruraux ne sont sans doute pas tous morts, mais ils se cachent soigneusement, sur les sentiers de la survie.

Parfois, le pouvoir tente de se servir de ces chemins discrets. En 1424, les soldats royaux occupent les environs de Brancion, c'est-à-dire qu'ils tiennent les routes de cette région de collines boisées. Les officiers bourguignons font alors porter leurs lettres par des « piétons du pays, qui connaissent les chemins et les sentiers à couvert, où on ne peut pas aller à cheval, pour se sauver en cas de nécessité⁵⁰. » L'espace des gens de cheval se juxtapose ici au monde à pied sans le maîtriser, et ne communique avec lui que par les synapses des villages, marchés et sanctuaires. En temps de guerre, le peuple est donc capable de passer là où on ne l'attendait pas, voire de « disparaître ». Certaines sources évoquent des circulations théoriquement impossibles, à travers les « lignes de front ». C'est le cas des Picards qui se rendent des Pays-Bas bourguignons à la chancellerie du Palais à Paris, pour demander leur grâce au roi. L'étude sérielle de ces rémissions montre que leur flux ne se tarit pas pendant la guerre entre Louis XI et Charles le Téméraire : nous ne pouvons savoir ni où ni comment les suppliants passent mais, dans les années 1470, ils passent encore⁵¹.

Ces divers cas posent question. L'hypothèse d'une « perméabilité différentielle de l'espace médiéval » en fonction des classes sociales doit donc être soigneusement examinée. La forêt, en particulier, ici moins territoire de chasse qu'espace imperméable aux troupes à cheval, n'obéit pas au même régime de circulation que la campagne. Les élites sont-elles capables de contrôler le territoire au-delà des grands axes que met en valeur leur culture routière ? La crise fait-elle craquer un monde dominé, ou révèle-t-elle un infra-monde, d'autres chemins invisibles ?

B. Gués et ponts : quand le peuple ne passe pas là où on l'attendait

Les rivières sont plus des « chemins » que des « fossés » : c'est une idée bien ancrée dans l'historiographie⁵². De fait, pour les élites de la fin du Moyen Âge, le voyage en bateau est socialement valorisé et le grand essor des XII^e-XIII^e siècles a légué un dense équipement en ponts.

48Maximilien Quantin, *Épisodes de l'Histoire du XV^e siècle aux pays sénonais et gâtinais et dans le comté de Joigny : tirés des Archives du département de l'Yonne*, Paris, Imprimerie impériale, 1866, p. 19-20 : *Dicit tamen quod defunctus ejusdem testis pater, ipsis guerris durantibus, se tenuit per multum tempus et ipse testis cum eo et sua familia in nemoribus et locis occultis, non longe a loco predicto de Feritate, viventes ex animalibus silvestribus que capiebant et apud Joigniacum vendebant ; interdumque se retraherant apud Joigniacum [...] Etiam [...] post dictam pacem, plures gentes armorum erant campos tenentes, qui dicebantur les Rottiers et les Escorcheurs, et patriam discurrebant etiam in Vastini patria et comitatus Joigniaci, metu quorum nullus secure morari et laborare audebat in villagiis et locis campestribus, licet tamen multi in villagiis morerantur. Sed quando dicti armigeri discurrebant, ipsi incole confugiebant ad fortia loca, et ibi sua blada tenebant.*

49Thomas Basin, *Histoire de Charles VII et Louis XI*, Joël Blanchard, Franck Collard et Yves de Kisch (éd.), Paris, Pocket, 2018, p. 87-88.

50AD Côte d'Or B 11545 f^o 93v, cité in Patrick Beck, *Archéologie d'un document d'archive : approche codicologique et diplomatique des chartes des seigneurs bourguignons (1285-1543)*, Paris, École des chartes, 2006, p. 172 : « gens de piez du païs qui savent les chemins et sentiers a couvert non chevauchables pour eulx saver quant mestier est ».

51Léonard Dauphant, « La rivalité des pardons. Géographie politique de la grâce dans le royaume de France et les Pays-Bas bourguignons, de Charles VI à François I^{er} », *Revue Historique*, n^o 665, janvier-mars 2013, p. 66 : les Artésiens ne fréquentent plus Paris pendant la guerre, mais les Picards du bailliage d'Amiens s'y rendent toujours.

52Gustave Dupont-Ferrier, *Les Officiers des bailliages et les institutions monarchiques locales en France à la fin du Moyen âge*, Paris, É. Bouillon, 1902, p. 21-22.

Qu'en est-il des humbles ? Les errances des partisans normands ne rencontrent qu'un obstacle de taille : la Basse-Seine. Les Anglais gardent les ponts et surveillent les rives : des rémissions sont accordées à des pêcheurs arrêtés pour avoir fait traverser le fleuve en barque aux insurgés. En temps de paix, les paysans utilisent-ils davantage les ponts ? Tout dépend du cours concret de la rivière. La Loire est bien différente de la Seine. Dans le Forez du XIV^e siècle étudié par Marguerite Gonon⁵³, on compte cinq ponts, un ancien (Saint-Maurice) et quatre construits au XIII^e siècle (Saint-Rambert, Rivas, Pinay, Villerest). L'étude des chartes foréziennes montre que le prieur de Saint-Rambert possède et gère des biens sur les deux rives : pour lui, le pont a rapproché les deux rives. Mais la plupart des particuliers, eux, vendent leurs biens d'outre-rive au prieur pour ne pas avoir à passer le pont⁵⁴. Ailleurs, nobles et bourgeois possèdent assez volontiers des biens de part et d'autre du pont. L'étude des testaments montre pour sa part que les paysans se marient sur leur rive, en présence de témoins de leur rive. Les cinq ponts « semblent plus des œuvres de stratégie, économique ou militaire que des œuvres d'art d'intérêt public incitant laboureurs et artisans à franchir l'eau pour aller travailler sur l'autre rive »⁵⁵. Ils ne permettent pas un brassage de la population paysanne : leur construction ne change pas la définition héritée des communautés. La Loire forézienne a un cours rapide et des rives abruptes : elle est un obstacle et restait une limite dialectale à l'époque de Marguerite Gonon⁵⁶. Le centre de la plaine fait exception, entre Feurs, en rive droite, et Cleppé, en rive gauche. Les deux bourgs ont des quartiers sur l'autre rive. Feurs est le marché des paysans de Cleppé. Mais ici, il n'y a pas de ponts : on passe aisément la Loire à gué. Une minorité de testaments mentionne des témoins venus de l'autre rive, jusqu'au mois de novembre : l'hiver, le fleuve devient un obstacle. Puis au printemps, on fait passer le bétail pour trouver le gué, qui change chaque année. Il s'agit du seul point de passage des populations sur la Loire : il n'est pas repérable par une recherche routière. C'est en étudiant la vie quotidienne dans les chartes que M. Gonon décèle ce « paradoxe »⁵⁷, qui pourrait être comparé à de nombreuses situations coloniales dans l'Afrique du XX^e siècle : un développement rapide des infrastructures se fait sans la population, qui reste attachée à ses circulations vernaculaires. Des quatre ponts construits au XIII^e siècle, il n'en reste plus à l'époque moderne, après la crise, qu'un seul, à Saint-Rambert.

Nous avons ici présenté des situations qui montrent la nécessité et la difficulté des études de cas précis. On en retiendra l'existence de plusieurs échelles de circulation, qui ne se croisent pas forcément. Les sources produites par les élites mettent en valeur les infrastructures lourdes, ce qui flatte d'ailleurs nos présupposés sur le progrès et l'équipement matériels. Mais il existe aussi un réseau capillaire de sentiers et de gués, discrets ou invisibles. Comment les retrouver ?

C. À la recherche des sentiers perdus.

Des espaces de vie et de circulation peuvent se superposer, et les chemins ne pas se croiser. La région de la Chaux-de-Fonds, dans l'actuel Jura suisse, est très particulière. Il s'agit au XIV^e siècle d'une des dernières zones pionnières d'Europe occidentale : les « Joux », montagne forestière encore sauvage, commencent seulement à être essartées⁵⁸. Cueilleurs de poix et éleveurs-

53Marguerite Gonon, « La Loire, lien ou obstacle en Forez au Moyen Âge », *Bulletin de la Diana*, t. 39, 1966, p. 289-301.

54Ibidem, p. 291-292.

55Ibidem, p. 298.

56Ibidem, p. 300.

57Idem.

58*Histoire du canton de Neuchâtel*, t. 1, Christian de Reynier, Jacques Bujard, Jean-Daniel Morerod, Grégoire Oguey (dir.), *Aux origines médiévales d'un territoire*, Neuchâtel, Presses universitaires suisses, 2014. La chapelle du Locle est mentionnée en 1351, ses habitants reçoivent une charte en 1372 : *Dictionnaire historique de la Suisse*, art. « Le Locle ». En ligne : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007627/2009-04-02/> (version du 02.04.2009). Il s'agit de la seule

fromagers colonisent les forêts de la seigneurie de Valangin, ce qui entraîne des problèmes politiques au milieu du XV^e siècle : une communauté venue de la seigneurie abbatiale de Morteau, en Franche-Comté, s'est installée aux Brenets, en rive droite du Doubs. Le sire de Valangin et le comte de Bourgogne se disputent les droits sur les pionniers : dépendent-ils de Morteau, ou de Valangin comme leurs voisins du Locle ? Le pouvoir bourguignon diligente une grosse enquête en 1452 : des dizaines de témoins sont cités par les deux parties pour connaître les limites entre les deux seigneuries. J'en retiendrai cinq figures qui illustrent des espaces vécus et des cheminements différents dans une zone montagneuse exploitée extensivement : le châtelain, le vacher, le bûcheron étranger, le cueilleur de poix et le chasseur.

Jean Richard de Courtelery, 80 ans, a été le châtelain du sire de Valangin pendant vingt ans, dans les années 1410-1430, quand il avait entre 40 et 60 ans⁵⁹. Selon les usages spatiaux traditionnels de l'Empire, il a chaque année fait « réciter » les limites de la seigneurie lors du plaid de mai, en présence des habitants. Pourtant, il avoue qu'il ne les a jamais vues lui-même. Comme officier du sire, c'est lui qui recevait les cens récongnitifs : il se souvient ainsi qu'on lui a apporté la tête et les pattes d'un ours tué dans les forêts de la seigneurie. Mais lui-même n'a jamais parcouru la montagne, en tout cas pas jusqu'aux bornes. Un tel manque de curiosité peut nous surprendre. Mais il y a tout de même une trentaine de kilomètres entre Valangin et les Brenets, en coupant le relief, qui est orienté sud-ouest-nord-est. Aujourd'hui encore, les Brenets semblent aux Jurassiens plus proches de la France que de la Suisse. Il faut donc une vraie nécessité pour faire le voyage depuis les rives du lac de Neuchâtel. Hormis les garde-chasses, les officiers seigneuriaux semblent peu présents dans la forêt : le litige apparaît quand des officiers bourguignons d'un tout autre type, receveurs, sergents, huissiers, commencent à « exploiter » les établissements pionniers. Avant cette intrusion de l'État moderne bourguignon dans les Joux, les montagnards vivaient et circulaient assez loin du pouvoir.

Perrenot Cheneveulle est un laboureur de 56 ans cité par la partie bourguignonne. Originaire d'Orchamps-Vennes, il a passé son enfance aux Brenets comme vacher. Enfant, il gardait les troupeaux avec les autres enfants jusqu'à la Saint-Martin et a appris les limites entre les Brenets et le Locle que le troupeau ne devait pas dépasser : la montagne du Dazenet⁶⁰, près de la Chaux-de-Fonds, et la Roche Blanche⁶¹. Son monde d'enfant était donc tissé de sentiers au flanc d'une montagne infranchissable, entre deux points de passage à 10 kilomètres l'un de l'autre. Plus grand, Perrenot a fréquenté la foire de Neuchâtel pour vendre les bêtes de son maître et a appris une autre limite, sur la route : la montagne après la combe de Monterban, que la grande route traverse avant d'atteindre le Locle⁶². Les joux en train d'être défrichées sont un espace neutre, il n'existe qu'une route qui monte du Doubs vers le Locle et permet de rejoindre Neuchâtel. La montagne qui sépare les communautés n'a pas de nom. Un autre laboureur évoque des limites d'usage sans matérialisation : les bêtes du Locle paissent « sur le cray » et « sur le pendant de la coste » mais pas « en la descendue » de la côte⁶³.

Cité par le sire de Valangin, Cneuche Finighet vient de Soleure et s'exprime avec un interprète. Ce tournoi de Suisse alémanique a obtenu plusieurs fois licence de couper du bois entre

communauté de la montagne. Voir également : Vincent Corriol, « Territoires partagés, marges seigneuriales et communautés rurales dans la montagne jurassienne, XIV^e-XV^e siècles », *Annales de Bourgogne*, t. 92-1, 2020, p. 85-102, ici p. 95-99.

59AD Doubs B 516 f^{os} 16-17 et 19.

60« Daisenot » : la combe du Dazenet, entre le Pouillerel au sud et la vallée du Doubs au nord.

61Elle peut correspondre au col des Roches, le défilé où se trouve l'actuelle douane franco-suisse.

62AD Doubs B 515 f^{os} 35-40. La combe de Monterban, au nord-ouest du Locle.

63AD Doubs B 515 f^o 103 : témoignage de Guillaume Yvionnot, du Noël-Cerneux.

le Locle, la Chaux-de-Fonds et le Doubs. Bien des années auparavant, lui et ses hommes avaient travaillé sans empêchement⁶⁴. Cneuche ne nous dit rien des sentiers qu'il a empruntés, mais qu'on ait fait appel à lui présuppose l'existence de chemins d'exploitation forestière. S'il a circulé dans les bois sans rencontrer personne et n'a vu qu'un seul bâtiment, une grange après la Chaux-de-Fonds, c'est peut-être justement qu'il n'a arpenté que des layons que les pasteurs n'utilisaient pas.

Pierre Choppart est un laboureur franc-comtois âgé de 40 ans, habitant Chaillexon, au val de Morteau. Il a souvent chassé l'ours dans les bois et les joux. Sans être cueilleur de poix lui-même, il s'intéresse aux récits des cueilleurs. Les vieux des Brenets lui ont dit « qu'ils avaient vu au sommet du Pouillere⁶⁵ un gros sapin où était plantée une cheville de fer, qui montrait et signifiait la séparation et la frontière entre la Franche-Comté et la seigneurie de Valangin⁶⁶ ». À la différence des bûcherons étrangers, les cueilleurs de poix parcourent une montagne peuplée de signes, et en construisent quand ils en manquent - peu importe d'ailleurs que la cheville existe ou qu'elle soit idéale. Cette cheville n'est pas citée au plaid de mai : il semble que les montagnards se soient créé une limite politique, à leur usage, hors d'atteinte des élites et peut-être à leur insu. Les chemins qui y mènent sont un monde clos, celui des professionnels de la montagne. À Valangin, les officiers maintiennent le souvenir d'une limite féodale qui ne correspond plus aux usages des joux qui peu à peu en transforment le paysage en y ouvrant des chemins.

Le sire de Valangin fait feu de tout bois pour sauver sa seigneurie : un des derniers témoins qu'il fait citer est un braconnier. Jean Huguenot⁶⁷, laboureur et tournier de 30 ans, raconte qu'il a un jour demandé au seigneur de Valangin la permission de venir prendre du bois sur ses terres. Depuis qu'il a reconnu le chemin, il avoue qu'il y retourne sans payer, et qu'il lui arrive aussi d'y braconner. Quand il est repéré, il repasse le Doubs pour se mettre hors de portée des poursuivants. Le récit du braconnier se fait au profit du seigneur, puisque l'un et l'autre attestent que la limite de la seigneurie est sur le Doubs et non dans la montagne. Huguenot habite aux Écorces, à 10 kilomètres de l'autre côté du Doubs : nous avons ici une autre figure de coureur de bois, qui a appris les sentiers des Joux et parcourt des dizaines de kilomètres dans la journée. Les gardes forestiers, qui jouent au chat et à la souris avec les contrevenants, les connaissent assez bien pour leur demander de témoigner. C'est une caractéristique du pouvoir seigneurial et des sociétés d'interconnaissance : le sire ne peut pas contrôler les mouvements dans sa forêt, mais il tient les hommes.

Aucun de nos témoins ne spécifie les lieux des usages : les Joux entre le Doubs et la Chaux-de-Fonds sont encore un *saltus* sans toponymie dense. On n'en apprend les chemins qu'en les parcourant, alors que les limites forment une liste rituellement récitée : elles sont un premier cadre des droits de parcours que seuls les montagnards pratiquent, pour cueillir la poix, abattre des arbres, prendre au nid les oiseaux de proie ou tuer les bêtes⁶⁸. La seigneurie n'est ici rien d'autre que ce cadre, pour une circulation populaire très peu contrôlée.

Conclusion

Les circulations populaires sont souvent inattendues : les humbles passent parfois où le pouvoir ne les attend ni ne les atteint, et pas forcément où nous les attendons. Ceci nous oblige à la prudence méthodologique : pour répondre à nos questionnements, nous avons tendance à partir à la

64AD Doubs B 516 f^{os} 9-11.

65Montagne entre la Chaux-de-Fonds et les Planchettes, à 1200 m d'altitude.

66AD Doubs B 515 f^{os} 104-111 : « qu'ils avoient veu ou hault de Poillerey ung gros sapin ouquel avoit une cheville de fer plantee qui demonstroit et signiffioit la separation et division dudict conté de Bourgongne et de ladicte seignourie de Valengin ».

67AD Doubs B 516 f^{os} 118-121.

68AD Doubs B 516 f^o 27.

recherche des infrastructures anciennes, qui laissent plus de traces dans les archives que les pas des voyageurs. Or de la présence du pont ne découle pas l'usage du pont : la route ne signifie pas forcément circulation. Ces chemins qui se superposent sans se croiser sont souvent des cas limites : guerre, front pionnier... Mais ces exceptions révèlent que des univers sociaux se chevauchent sans forcément se rencontrer. Il est vrai qu'à la différence des humbles, les élites valorisent les grandes routes pour des voyages à longue distance, mais qu'elles usent très régulièrement d'itinéraires secondaires ou variantes routières, comme le montre l'examen systématique des déplacements royaux par B. Bove et L. Costa⁶⁹. La route pensée, itinéraire de seuil en seuil, est donc loin de présager de la route parcourue, succession opportuniste de tronçons, mais la dilution de la route n'affecte pas cette culture routière. C'est dans la typologie des espaces routiers que réside peut-être la différence sociale plus grande. La forêt semble un espace répulsif pour les élites marchandes ou administratives, alors que les humbles savent en faire un refuge ou un lieu de travail. Inversement, le fleuve est un couloir de circulation pour les élites et les ponts qui le franchissent structurent leur territoire. Pour les humbles, le fleuve demeure une limite, matérielle ou mentale. Il nous faut donc prendre en compte des cultures socio-spatiales différentes qui informent peut-être profondément les mobilités quotidiennes.

⁶⁹Boris Bove et Laurent Costa, « Hiérarchie sociale et classement des routes. Ce que les itinéraires royaux nous apprennent sur les déplacements au XIV^e siècle », *Revue historique*, 698, 2021, p. 462-499.